Accusé de réception en préfecture
036-283600120-20190628-A3-DE
Date de télétransmission : 01/07/2019
Date de réception préfecture : 01/07/2019

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'INDRE

Certifié exécutoire
Transmis à la préfecture le 01 JUIL. 2019
Publié, affiché, notifié le 02 JUIL. 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 juin 2019

Délibération A3

Créances admises en non valeur.

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article R 1617-24 ;

VU le courrier de monsieur le payeur départemental du 21 mai 2019 ;

VU le budget 2019 ;

DECIDE

Article 1 : Les créances irrécouvrables mentionnées dans le tableau ci-joint sont déclarées admises en non-valeur pour un montant de cinq mille cinq cent quarante euros et quatre vingt un cents (5 540.81 €).

Article 2 : Les crédits correspondants seront prélevés sur l'article 6541 pertes sur créances irrécouvrables.

Serge DESCOUT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.

Créances admises en non valeur

Annexe à la délibération A3 du CASDIS du 4 juin 2019

Année	Titre	Motifs	Nature de l'intervention	Montant
2017	T-1303	pas de revenu	destruction d'insectes le 28/10/2017	79,30 €
2015	T-700	pas de revenu	destruction d insectes le 07072015	74,80 €
2017	T-1351	pas de revenu	destruction d'insectes le 02/11/2017	79,30 €
2018	T-43	pas de revenu	destruction d'insectes le 08/07/2017	79,30 €
2015	T-816	pas de revenu	destruction d insectes le 18082015	74,80 €
2018	T-780	pas de revenu	destruction d'insectes le 03/05/2018	81,68 €
2017	T-1214	pas de revenu	destruction d'insectes le 29/05/2017	79,30 €
2016	T-1058	pas de revenu	destruction d insectes le 19092016	77,00 €
2015	T-1412	inconnue ADONIS	ouverture de porte le 29082015	74,80 €
2016	T-989	pas de revenu	destruction d insectes le 10092016	29,96 €
2017	T-1239	pas de revenu	ouverture de porte le 01/09/2017	79,30 €
2017	T-345	pas de compte bancaire	carnaval de chateauroux le 9 avril 2017	174,63 €
2015	T-1032	pas de revenu	destruction d insectes le 16072015	25,01 €
2017	T-1038	pas de revenu	destruction d'insectes le 25/08/2017	79,30 €
2017	T-792	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 30/08/2017	79,30 €
2015	T-1451	inférieur seuil	repas mois de juillet aout et septembre 2015 1 repas le 2907	7,39 €
2017	T-583	inférieur seuil	destruction d'insectes le 01/06/2017	1,00 €
2014	T-381	pas de revenu	destruction d insectes le 21/0 3/2014	72,62 €
2015	T-1756	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 09072015	74,80 €
2016	T-487	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 21052016	77,00 €
2016	T-1212	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 06102016	77,00 €
2015	T-1087	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 21072015	74,80 €
2015	T-1663	inférieur seuil	destruction d insectes le 06102015	9,79 €
2016	T-723	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 01082016	77,00 €
2013	T-1068	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 26/0 7/2013	70,50 €
2015	T-800	pas de revenu	destruction d insectes le 10082015	74,80 €
2014	T-	pas de revenu	destruction d insectes le 13/0 9/2014	

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.

	1261			72,62 €
2014	T-1535	pas de revenu	ouverture de porte le 25/10/20 14	63,33 €
2013	T-26	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 02/0 9/2012	68,50 €
2017	T-423	pas de revenu	destruction d'insectes le 02/05/2017	79,30 €
2014	T-413	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 18/0 4/2014	72,62 €
2018	T-744	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 18/07/2018	81,68 €
2016	T-957	pas de revenu	ouverture de porte le 06082016	77,00 €
2013	T-1235	pas de revenu	destruction d insectes le 18/0 9/2013	70,50 €
2014	T-583	pas de revenu	ouverture de porte le 10/05/20 14	40,14 €
2014	T-842	inconnue ADONIS	destruction d insectes du 19/0 7/14	72,62 €
2016	T-731	pas de revenu	ouverture de porte le 17072016	77,00 €
2015	T-1276	pas de revenu	ouverture de porte le 11072015	74,80 €
2014	T-1264	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 14/0 9/2014	72,62 €
2015	T-971	DCD	destruction d insectes le 27082015	74,80 €
2014	T-1196	pas de revenu	destruction d insectes le 04/0 9/2014	72,62 €
2018	T-371	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 02/11/2017	79,30 €
2018	T-784	pas de revenu	destruction d'insectes le 28/06/2018	81,68 €
2016	T-416	pas de revenu	ouverture de porte le 13042016	77,00 €
2013	T-1024	pas de revenu	destruction d insectes le 31/0 8/2013	70,50 €
2015	T-1829	destinataire erroné	destruction d insectes le 20072015 10 lieu dit le rouet36210 poulaines	74,80 €
2016	T-431	homonyne	destruction d insectes le 07052016	77,00 €
2016	T-1040	pas de revenu	destruction d insectes le 12082016	7,47 €
2015	T-1588	homonyne	destruction d insectes le 08092015	74,80 €
2015	T-1728	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 24092015	74,80 €
2014	T-362	inconnue ADONIS	repas mois de janvier fevrier et mars 2014	21,96 €
2016	T-83	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 29102015	74,80 €
2018	T-657	inférieur seuil	destruction d'insectes le 23/06/2018	10,69 €
2017	T-798	homonyne	destruction d'insectes le 11/08/2017	79,30 €
2015	T-708	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 11072015	74,80 €
2015	T-1354	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 10082015	74,80 €

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.

2018	T-360	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 09/09/2017	79,30 €
2018	T-1103	inconnue ADONIS	ouverture de porte le 28/09/2018	81,68 €
2014	T-400	inférieur seuil	destruction d insectes le 13/0 4/2014	0,02 €
2016	T-790	pas de revenu	destruction d insectes le 12082016	40,86 €
2017	T-568	pas de revenu	destruction d'insectes le 09/06/2017	79,30 €
2017	T-588	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 07/06/2017	79,30 €
2018	T-626	pas de revenu	destruction d'insectes le 12/07/2018	81,68 €
2014	T-1374	homonyme	destruction d insectes le 06/0 8/2014	72,62 €
2016	T-1041	pas de revenu	destruction d insectes le 27082016	77,00 €
2014	T-1364	pas de revenu	destruction d insectes le 28/0 6/2014	72,62 €
2013	T-332	pas de revenu	ouverture de porte le 16/02/20 13	70,50 €
2018	T-453	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 10/01/2018	81,68 €
2017	T-1062	pas de revenu	destruction d'insectes le 18/09/2017	79,30 €
2016	T-592	pas de revenu	destruction d insectes le 25072016	77,00 €
2015	T-1341	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 28082015	74,80 €
2013	T-1389	inconnue ADONIS	destruction d insectes le 05/1 0/2013	70,50 €
2016	T-1206	pas de revenu	destruction d insectes le 22092016	77,00 €
2016	T-1194	pas de revenu	destruction d insectes le 12082016	77,00 €
2014	T-825	inconnue ADONIS	destruction d insectes du 21/0 7/14	72,62 €
2014	T-444	homonyme	destruction d insectes le 14/0 4/2014	72,62 €
2015	T-451	pas de revenu	destruction d insectes le 30052015	74,80 €
2017	T-1266	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 26/10/2017	79,30 €
2017	T-875	inconnue ADONIS	destruction d'insectes le 01/08/2017	79,30 €
2018	T-981	pas de revenu	destruction d'insectes le 10/07/2018	81,68 €
			TOTAL	**5 540,81 €**

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.